
PIERRE ASTIÉ
DOMINIQUE BREILLAT
CÉLINE LAGEOT*

REPÈRES ÉTRANGERS

(1^{er} JANVIER – 31 MARS 2024)

147

ALLEMAGNE

23 janvier 2024. **Extrême droite.** Le Tribunal constitutionnel décide de priver le NPD, rebaptisé Die Heimat, de tout financement public car ce petit parti d'extrême droite « continue à viser, au mépris de la dignité humaine et du principe démocratique de la Loi fondamentale, à un remplacement de l'ordre constitutionnel existant » par un « État national autoritaire ». Son « attitude raciste, en particulier antimusulmane, antisémite et antitzigane » est contraire aux principes constitutionnels. Une procédure similaire pourrait viser l'AfD.

BELGIQUE

21 mars 2024. **Droit de vote.** La Cour constitutionnelle contredit une décision du Parlement et juge que les

jeunes de 16-17 ans qui, depuis la loi du 25 décembre 2023 doivent se rendre aux urnes pour l'élection du Parlement européen, seront soumis à l'obligation de voter comme les autres électeurs, mais l'abstention ne sera pas sanctionnée... Après l'Autriche, Malte et l'Allemagne, la Belgique est le quatrième pays à autoriser le droit de vote à 16 ans.

ESPAGNE

14 mars 2024. **Catalogne. Amnistie.** Le 23 janvier intervient un accord entre le gouvernement et les indépendantistes catalans sur le projet de loi d'amnistie. La loi bénéficiera à tous les indépendantistes, y compris ceux qui pourraient être accusés d'« incitation au terrorisme ». Elle permettra d'éteindre les poursuites pour des actes indépendantistes antérieurs à 2017.

* Centre d'études et de coopération juridique interdisciplinaire-Université de Poitiers (CECOJI-UP) – EA7353.

Le 29 février, le Tribunal suprême annonce l'ouverture d'une enquête pour « terrorisme » contre Carles Puigdemont en relation avec les troubles ayant suivi la condamnation à la prison de dirigeants séparatistes en 2019.

La loi d'amnistie pour les indépendantistes est adoptée le 14 mars par 178 voix contre 172.

ÉTATS-UNIS

148 Janvier-mars 2024. **Élection présidentielle.** Quatre personnalités sont en lice au Parti démocrate: le président Joe Biden, 81 ans, Marianne Williamson, 71 ans, écrivaine, Robert Francis Kennedy Jr., 70 ans, antivax de gauche, neveu de « JFK » et fils de Robert Kennedy – qui deviendra candidat indépendant –, et Dean Phillips, 55 ans, membre pour le Minnesota de la Chambre des représentants. On en compte neuf au Parti républicain, dont l'ancien président Donald Trump, 77 ans, le gouverneur de Floride Ron DeSantis, 45 ans, et l'ancienne ambassadrice aux Nations unies Nikki Haley, 52 ans.

Le 15 janvier a lieu le caucus des républicains dans l'Iowa. Donald Trump l'emporte largement avec 51 % des voix. Il devance de trente points Ron DeSantis, qui obtient 21,3 % et 9 délégués, et de trente-deux points Nikki Haley, qui a 19,1 % et 8 délégués. Donald Trump obtient 20 délégués.

Le 23 janvier se tiennent les primaires du New Hampshire, remportées chez les républicains par Donald Trump, avec 54,3 % et 13 délégués, contre 43,2 % et 9 délégués à Nikki Haley, 0,7 % à Ron DeSantis. Chez les démocrates, Joe Biden l'emporte avec 63,8 % contre 19,7 % à Dean Phillips.

Le 10 février, en Caroline du Sud, Donald Trump s'en prend aux

Européens qui ne financent pas leur défense et se dit prêt à « encourager » la Russie à envahir l'Europe.

Dans un entretien, le 12 février, la vice-présidente Kamala Harris, 59 ans, se dit « prête à servir son pays » au moment où le débat sur l'âge du président réapparaît.

Le 24 février se déroule la primaire républicaine de Caroline du Sud, dont Nikki Haley a été gouverneure. Écrasée par Donald Trump, qui recueille 59,8 % des voix, elle maintient cependant sa candidature.

Le 27 février ont lieu les primaires dans le Michigan pour les deux partis. Si Joe Biden les remporte, on compte plus de cent mille votes « blancs » dans cet État où vivent de nombreux musulmans. De son côté, Donald Trump bat Nikki Haley.

Le 4 mars, la Cour suprême américaine annule à l'unanimité une décision de la justice du Colorado qui déclarait Donald Trump inéligible dans cet État en raison de ses actes lors de l'assaut du Capitole. La Cour considère que seul le Congrès, et non un État, est habilité à retirer le bulletin d'un candidat à l'élection présidentielle.

Le 5 mars est le Super Tuesday dans quinze États, notamment deux des plus peuplés (Californie, Texas), et un territoire (Samoa américaines). N'ayant remporté le scrutin que dans le Vermont, Nikki Haley se retire de la course à l'investiture.

25 janvier et 20 mars 2024. **Peine de mort.** L'Alabama exécute, le 25 janvier, un condamné à mort par hypoxie à l'azote. Un jury avait condamné Kenneth Eugene Smith, 58 ans, pour le meurtre en 1988 de l'épouse d'un pasteur (infidèle et surendetté, celui-ci voulait toucher l'assurance-vie de sa femme; il

s'est ensuite suicidé), à perpétuité par 11 voix contre 1, mais le juge avait décidé de lui infliger la peine capitale. Une première tentative d'exécution avait échoué en novembre 2022. L'exécution par inhalation d'azote, autorisée en Oklahoma, Mississippi et Alabama, est critiquée car elle pourrait prolonger l'agonie du condamné ou le laisser dans un état végétatif. Selon un média local, une fois le processus enclenché, Kenneth Eugene Smith « a commencé à se tordre et à se débattre pendant approximativement deux à quatre minutes, suivies d'environ cinq minutes de respiration bruyante ». Pour le haut-commissaire des Nations aux droits de l'homme, Volker Türk, c'est de la « torture ».

Le 20 mars, la Géorgie procède à sa première exécution depuis 2020. Willie James Pye, 59 ans, condamné en 1996 pour avoir enlevé, violé et tué son ex-compagne, est exécuté par injection létale à Jackson.

26 et 29 janvier, 16 et 28 février, 4 mars 2024. **Ancien président.** Un jury civil de Manhattan condamne Donald Trump, le 26 janvier, à verser 83,3 millions de dollars pour diffamation à E. Jean Carroll, ancienne chroniqueuse du magazine *Elle*, sur fond d'agression sexuelle dans les années 1990. En mai 2023, un jury l'avait condamné à lui verser 8,5 millions de dollars de dommages pour agression sexuelle, et non pas viol, ainsi que pour diffamation.

Ancien employé d'une entreprise de sous-traitance du fisc américain, Charles Littlejohn, 38 ans, est condamné, le 29 janvier, à cinq ans de prison, la peine maximale, pour avoir livré entre 2018 et 2020 au *New York Times* et au média en ligne ProPublica des informations confidentielles sur Donald Trump et d'autres personnalités politiques, ainsi

que sur des milliardaires comme Jeff Bezos et Elon Musk.

Le 16 février, l'ancien président est jugé coupable de fraude financière et condamné à 355 millions de dollars d'amende pour surévaluation d'actifs. Le juge lui interdit d'exercer tout mandat social ou fonction dirigeante dans une entreprise pendant trois ans dans l'État de New York.

Le 28 février, trois semaines après un rejet en appel, la Cour suprême accepte d'examiner la question de l'immunité présidentielle revendiquée par Donald Trump face aux poursuites l'accusant d'avoir tenté d'inverser illégalement les résultats de l'élection de 2020. La Cour s'engage à une procédure accélérée.

Le 4 mars, veille du Super Tuesday, débute le procès fédéral sur les émeutes du 6 janvier 2021.

HONGRIE

10 et 26 février 2024. **Présidente. Premier ministre.** Critiquée pour sa décision de gracier en avril 2023 un condamné dans une affaire de pédocriminalité, la présidente Katalin Novák, 46 ans, juriste, en fonction depuis le 10 mai 2022, Fidesz, annonce sa démission le 10 février, officielle le lendemain, et l'ancienne ministre de la Justice, Judit Varga, qui avait donné son aval, annonce son « retrait de la vie publique » et renonce à conduire la liste de leur parti aux élections européennes. La grâce jette le discrédit sur Viktor Orbán et ses proches.

Le 26 février le Parlement accepte la démission de la présidente et son président László Kövér, 64 ans, Fidesz, devient président par intérim. Le jour même, Tamás Sulyok, 67 ans, avocat, président de la Cour constitutionnelle depuis le 22 avril 2016, indépendant,

est élu par 134 voix contre 5 et entre en fonction le 5 mars.

ISRAËL

1^{er} janvier 2024. **Justice. Premier ministre.** La Cour suprême, par huit voix contre sept, invalide une disposition majeure de la réforme judiciaire qui visait à retirer au pouvoir judiciaire le droit de se prononcer sur « le caractère raisonnable » des décisions du gouvernement ou du Parlement. C'est un camouflet pour Benyamin Netanyahu.

150 PALESTINE

Janvier-mars 2024. **Gaza. Israël. CIJ.** Le 11 janvier, l'Afrique du Sud et Israël s'affrontent devant la Cour internationale de justice. Pretoria accuse Tel-Aviv de commettre des « actes génocidaires » contre les Palestiniens. Benyamin Netanyahu désigne l'ancien président de la Cour suprême Aharon Barak, 87 ans, considéré comme progressiste, en tant que juge *ad hoc*. L'Afrique du Sud demande que des mesures soient prises afin qu'Israël suspende son opération militaire.

Le 27 janvier, la CIJ considère qu'au moins certains actes semblent « susceptibles de tomber sous le coup de la convention sur le génocide » et ordonne à Israël de « prévenir et punir l'incitation au génocide ».

Mettant en cause les livraisons d'armes allemandes à Israël, le Nicaragua dépose, le 1^{er} mars, devant la CIJ une requête introductive d'instance contre l'Allemagne à raison des manquements allégués de ce pays aux obligations découlant de la convention sur le génocide, des conventions de Genève de 1949 et de leurs protocoles additionnels, des « principes intransgressibles du droit

international humanitaire », et d'autres normes de droit international général relativement au Territoire palestinien occupé, en particulier la bande de Gaza.

Le 25 mars, après trois veto, l'absence des États-Unis au Conseil de sécurité des Nations unies permet le vote d'une résolution demandant « un cessez-le-feu immédiat ». Pour Benyamin Netanyahu, c'est une « rupture claire » dans la position américaine.

Le 28 mars, la CIJ enjoint à Israël de garantir la fourniture d'eau et de nourrir la population de Gaza.

26 février 2024. **Gouvernement. Fatah.** Afin de « tenir compte de la nouvelle réalité dans la bande de Gaza », le gouvernement dirigé depuis le 12 avril 2019 par Mohammad Shtayyeh, 66 ans, économiste, remet sa démission. Deux semaines plus tard, Mahmoud Abbas charge Mohammad Mustafa, 69 ans, économiste, de former le gouvernement. La décision est critiquée par le Hamas. Le nouveau cabinet entre en fonction fin mars.

RUSSIE

15 février et 6 mars 2024. **Opposition.** Alexeï Navalny, 47 ans, qui avait été victime d'un empoisonnement au Novitchok en 2020, meurt le 15 février au pénitencier de Kharp, dans l'Arctique russe. Ioulia Navalnaïa, sa veuve, appelle ses compatriotes à manifester leur opposition en se rendant aux bureaux de vote pour l'élection présidentielle le 17 mars à midi très exactement.

Ilia Iachine, 40 ans, emprisonné pour diffusion de « fausses informations », fait dorénavant figure de principal opposant à Vladimir Poutine.

15-17 mars 2024. **Élection présidentielle.** Le 8 décembre, Vladimir Poutine, 71 ans, président du gouvernement du 9 août 1999 au 7 mai 2000 et du 8 mai 2008 au 7 mai 2012, président du 31 décembre 1999 au 7 mai 2008 et depuis le 7 mai 2012, annonce sa candidature à l'élection présidentielle.

Des personnalités politiques dont Alexei Navalny, Ivan Jdanov, Lioubov Sobol, Gueorgui Albourov, Alexei Venediktov, Ekaterina Schulmann, l'homme d'affaires Mikhaïl Khodorkovski, ou encore Ekaterina Dountsova, se rallient à la candidature de Boris Nadejdine, 60 ans, Initiative civile, mathématicien. Le 31 janvier, celui-ci dépose les cent mille signatures de soutien requises.

Le 8 février, la commission électorale rejette la candidature de Boris Nadejdine, arguant du caractère litigieux de plusieurs milliers de signatures.

Vladimir Poutine l'emporte le 17 mars, officiellement avec 88,5 % des voix. La participation a été de 77,5 %. Une fraude d'une rare ampleur est constatée.

22 mars 2024. **Terrorisme.** L'État islamique au Khorassan, branche de Daech en Afghanistan, mène une attaque sanglante à Moscou dans une salle de concert, faisant plus de cent trente morts.

Vladimir Poutine met en cause l'Ukraine de façon non étayée. Les quatre assaillants présumés, placés en détention provisoire pour deux mois, ont vraisemblablement été torturés.

Alors que les États-Unis avaient averti des menaces trois jours avant l'attaque, Alexandre Bortnikov, directeur du FSB, affirme qu'elle aurait été « facilitée » par « les services secrets » des Occidentaux.

SÉNÉGAL

24 mars 2024. **Élection présidentielle.** Le 3 février, le président Macky Sall annonce le report du scrutin initialement prévu le 25 février, en raison du conflit entre le Conseil constitutionnel et l'Assemblée nationale sur la validation des candidats, l'intégrité de deux juges ayant été remise en cause par l'exclusion de deux opposants, Ousmane Sonko, actuellement en prison pour « corruption de la jeunesse », et surtout Karim Wade, fils de l'ancien président Abdoulaye Wade.

Le 15 février, le Conseil constitutionnel annule le report de l'élection.

Le 22 février, Macky Sall déclare qu'il « compte s'arrêter à ce mandat ».

Le 28 février, il fait adopter en conseil des ministres un projet de loi d'amnistie sur les faits se rapportant aux manifestations politiques entre 2021 et 2024, ce qui permet à Ousmane Sonko d'être libéré.

L'élection est finalement fixée au 24 mars.

Le 14 mars, Ousmane Sonko et son bras droit, Bassirou Diomaye Faye, candidat désigné pour le remplacer, quittent la prison de Cap-Manuel.

Le 24 mars, Bassirou Diomaye Faye, 43 ans, Les Patriotes, est élu président avec 54,3 % des voix. La participation a été de 61,3 %.

TAÏWAN

13 janvier 2024. **Élection présidentielle.** L'attitude à l'égard des menaces de Pékin domine la campagne. Candidat du Kuomintang, Hou Yu-ih, 66 ans, policier, maire de Nouveau Taipei, présente une position rassurante.

Pékin multiplie les ingérences pour soutenir les candidats favorables à

l'annexion et les infox sur Taïwan. Mais sa stratégie a échoué, le poussant à réagir de façon mesurée.

Lai Ching-te, 64 ans, médecin, vice-président, Parti démocrate progressiste, est en effet élu avec 40,1 % des voix, contre 33,5 % à Hou Yu-ih.

UKRAINE

31 janvier et 2 février 2024. CIJ. La quasi-totalité des accusations formulées par Kiev contre Moscou en 2017 sont rejetées par la Cour internationale de justice le 31 janvier. La CIJ ne retient que la violation de la Convention internationale pour la répression du financement du terrorisme et celle de la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale. Le recours ne portait ni sur l'occupation de la Crimée et du Donbass, ni sur l'agression de février 2022. Kiev dénonçait le soutien de la Russie aux séparatistes de Louhansk et Donetsk, accusés de terrorisme, et demandait des dédommagements pour les attaques russes, dont la destruction de l'avion de ligne malaisien qui s'est écrasé sur le sol ukrainien en juillet 2014.

Le 2 février, la CIJ s'estime compétente pour statuer sur l'invasion russe en Ukraine.

25-27 février, 5 et 15 mars 2024. **Russie.** Le 25 février, le président Zelensky annonce que trente et un mille soldats ukrainiens ont été tués depuis le début de l'invasion russe, chiffre probablement en deçà de la réalité.

Le 26 février, recevant vingt et un chefs d'État et de gouvernement européens, le président Macron crée la surprise en envisageant l'« envoi de troupes occidentales en Ukraine ». Moscou réagit le lendemain en avertissant que

l'envoi de troupes en Ukraine par les pays européens membres de l'OTAN conduirait à un conflit « inéluctable ».

ET AILLEURS

4 janvier. Alexandre Loukachenko signe une loi biélorusse selon laquelle « il ne peut être tenu responsable des actes commis dans l'exercice de ses pouvoirs présidentiels », s'octroyant ainsi une immunité à vie.

14 janvier. Après cinquante-deux ans de règne, la reine Margrethe II de Danemark, seule femme monarque en Europe, abdique, son fils lui succédant sous le nom de Frederik X.

16 janvier. Les trois millions et demi de ressortissants britanniques vivant à l'étranger depuis plus de quinze ans peuvent désormais voter aux élections législatives.

28 janvier. Le Burkina Faso, le Mali et le Niger annoncent leur retrait de la Cédéao et créent l'Alliance des États du Sahel.

11 février. Alexander Stubb, 56 ans, chercheur, Parti de la coalition nationale, est élu, avec 52 % des voix au second tour, président de la République de Finlande.

6 mars. La Diète de la République de Pologne adopte une résolution visant à réformer le Tribunal constitutionnel afin « d'éliminer les effets de la crise constitutionnelle de 2015-2023 ».

7 mars. Après un siècle de non-alignement et vingt mois de tractations, la Suède devient le trente-deuxième membre de l'OTAN.

31 mars. Le parti du président Erdoğan subit un net échec aux élections municipales, l'opposition conservant notamment Istanbul et Ankara.